

## **ASSOCIATION FRANÇAISE DE RPE (ARPE)**

### **REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 OCTOBRE 2018**

Présents : Sébastien BLANCHARD (SB), Sylvie CHOUA (SC), Mathieu DUTTINE (MD), Emilien ETIENNE (EE), Carole DUBOC (CD), Marlène MARTINHO (MM), Vincent MAUREL (VM), Maylis ORIO (MO), Olivier OUARI,(OO), Bertrand VILENO (BV).

Excusés : Laurent BINET, Isabelle JOUET

La réunion s'est déroulée à AMU, Saint Charles, 3, place Victor Hugo, 13331 Marseille, salle DOSI, Bâtiment 5, 7<sup>ième</sup> étage.

La séance s'est déroulée de 10h15 à 16h00 avec une pause déjeuner de 1 heure.

#### 1. CHANGEMENT DES STATUTS DE L'ARPE

Suite aux échanges entre les adhérents de l'ARPE lors de la journée scientifique du 21 Mars 2018, des propositions sur le changement des statuts de l'ARPE ont été évoquées. Une réflexion est reprise au CA sur les problèmes soulevés suivants :

- Les statuts sont contradictoires dans la mesure où, en pratique, la moitié des membres ordinaires ne peut pas forcément être renouvelée tous les 2 ans.

- Les président et vice-président doivent se représenter tous les deux ans et finissent leur mandat avant de finaliser l'école de l'ARPE pour laquelle ils ont été porteurs.

Après concertation, les membres du CA proposent que :

Les statuts adoptés lors de l'assemblée générale extraordinaire du 22 mars 2011 soient modifiés et soumis à proposition à l'assemblée générale du 13 mars 2019 pour que le CA soit composé de la façon suivante :

- 1) Un Bureau comportant : Un Président et un Vice-Président élus pour 2 ans, renouvelables une fois. Un Secrétaire et un Trésorier élus pour 4 ans, renouvelables (sans limite de durée).
- 2) 8 membres ordinaires élus pour 4 ans, renouvelables tous les deux ans selon le nombre de postes vacants. Ils sont rééligibles à chaque terme de leur mandat sans limite de durée.

Les élections auront lieu à l'assemblée générale les années paires et la prise de fonction de l'ensemble des nouveaux membres (conseil incluant le bureau) sera effective après l'école organisée par l'ARPE toutes les années paires ou début septembre si l'école n'a pas lieu.

Les prochaines élections auront lieu en mars 2020. Pour mémoire, les membres du CA proposent que ce vote ait lieu en début d'après-midi pour des raisons pratiques d'organisation.

#### 2. POINT FINANCIER, COTISATION

MM fait un point sur le bilan financier de l'association. Après l'école de l'ARPE qui a eu lieu à Carry le Rouet en juin dernier, et les différents paiements effectués dernièrement, le compte de l'association a un solde de 15000 euros environ. Cette somme laisse une certaine marge de manœuvre pour faire des propositions d'action de visibilité de l'association.

### 3. BILAN DE LA JOURNEE SCIENTIFIQUE DE MARS 2018

Les actions adoptées au CA du mois de mars 2017 et menées en 2018 ont portées leur fruit avec une participation des doctorants et des post-doctorants en forte progression (8 sur 46 participants contre 0 sur 47 participants en 2017). Cette augmentation est le résultat de la mise en place de bourses de mobilité au nombre de 3 cette année pour les étudiants et d'un prix poster de 100 euros. Ce dernier a suscité un fort engouement de l'ensemble des participants avec des échanges nombreux et enrichissants lors de la séance poster. OO relève qu'il faudrait augmenter le temps imparti à cette séance.

### 4. ORGANISATION DES JOURNEES PARISIENNES DE L'ARPE

La prochaine journée scientifique de l'ARPE se tiendra à Paris le 13 mars 2019, la journée annuelle du technic'ARPE, la veille, le 12 mars 2019.

L'ensemble des membres est d'accord pour que le format de la journée scientifique de mars 2019 soit reconduit pour 2018.

Le matin et le début d'après-midi seront dédiés à 4 présentations orales.

Au cours de la journée aura également lieu:

- La séance poster
- La présentation du/de la gagnant/e du prix de thèse
- Nomination du gagnant/e du prix poster de 100 euros
- L'assemblée générale de l'ARPE

CD, SC, BV, MO et MD se chargent de contacter les orateurs pressentis.

Un programme détaillé de cette journée sera établi et envoyé fin décembre. En parallèle, EE coordonne la préparation du programme de la journée Technic'ARPE dont l'annonce sera diffusée en même temps que la journée scientifique. Ce programme sera, dans ses grandes lignes, identique au programme de la journée 2018. Cette journée est gratuite et le déjeuner de midi sera pris en charge par l'ARPE.

Prix des journées :

- Journée scientifique + cotisation : 70 euros
- Journée scientifique + cotisation doctorant/post-doctorant : 50 euros.
- Journée scientifique sans adhésion : 100 euros
- Réunion technic'ARPE : gratuite pour les adhérents.

La date limite des inscriptions pour ces deux journées est fixée au 22/02/2019.

Un conseil d'administration de l'ARPE est prévu le mardi 12 mars de 17h00 à 18h45 et le mercredi 13 mars de 8h15 à 10h00. L'ARPE prendra seulement en charge les frais d'hébergement des membres du CA sur demande au préalable. C'est la trésorière MM qui va se charger de réserver les chambres. Aucun autre hébergement ne sera remboursé.

#### ➤ *Bourses de mobilité pour les doctorants et post-doctorants*

La mise en place de bourses de mobilité pour les doctorants ou post-doctorants à hauteur de 100 euros (500 euros au total) sur présentation de justificatifs à la trésorière de l'ARPE est reconduite. Les demandes seront à adresser à CD et SC avec un abstract du poster proposé. Elles seront diffusées à l'ensemble des membres du CA pour définir les lauréats. La date limite pour le dépôt des candidatures est fixée avant le 18/01/2019.

#### ➤ *Prix de thèse*

Pour rappel lors du CA du 21/03/2018, SB a suggéré un prix de thèse tous les ans, alterné en deux catégories :

- Un prix de thèse ARPE adressé à des doctorants utilisateurs avertis pour mettre en évidence le réseau Renard et l'utilisation de la spectroscopie RPE comme outil pertinent de caractérisation dans de nombreux domaines.
- Un prix utilisateur avec une ouverture aux listes de diffusion de la RMN et du réseau Renard. L'évaluation des candidatures se fera sur la base de l'apport de la spectroscopie RPE comme outil pertinent dans une réponse à une problématique donnée, pour une utilisation ponctuelle sur la durée de la thèse.

SB, MO et CD proposent que le prix utilisateur devienne un prix ARPE/IR Renard avec l'accord de Hervé Vezin. Ce prix qui commencera en 2019 s'adressera à des doctorants ayant effectués leur thèse entre le 01/01/2017 et 01/01/2019. L'annonce sera diffusée *via* les canaux de la Newsletter, et de la liste de diffusion par la secrétaire SC le plus rapidement possible. La date limite pour le dépôt des candidatures est fixée avant le 01/02/2019. Les dossiers sont à envoyer à la présidente CB, et à la secrétaire SC, et seront composés des documents suivants :

- CV + liste des travaux en deux pages maximum
- Résumé de la thèse en 5 pages maximum en français ou en anglais en faisant apparaître l'apport de la RPE
- Rapport de soutenance
- Lettre de recommandation du directeur-riche de thèse
- Thèse en PDF

L'évaluation des candidatures se fera avec l'ensemble des membres du CA sur la base de l'apport de la spectroscopie RPE comme outil pertinent dans une réponse à une problématique donnée, que son utilisation soit ponctuelle ou courante sur la durée de la thèse. Ces recommandations ont pour objectif d'ouvrir des perspectives de récompense pour des doctorants/es issus/es de laboratoires non spécialisés en RPE.

##### 5. JOURNEE ET MICRO-ECOLE TECHNIC'ARPE

EE dresse un bilan positif de la journée technic'ARPE de mars 2018 où les participants au nombre de 20 ont pu assister à 4 présentations (L. Binet, E. Etienne, F. Molton, S. Lajnef) et deux sessions de discussions ouvertes. Il indique également qu'un compte rendu de chacune de ces journées est disponible dans l'onglet technic'ARPE du site de l'ARPE.

Les actions en cours concernent notamment la mise en place d'une base de données de spectres RPE pilotée par Yann Le Du, soit à l'aide des données brutes, soit à l'aide des polynômes de Tchebychev. Cette compilation nécessite la connaissance de ProDel qui est le langage utilisé par Bruker pour coder Xexpr. La politique des données a également été évoquée par Hervé Vezin suite à différentes réunions avec l'IR Renard. EE établit aussi un bilan sur le forum technic'ARPE qui a étendu son nombre de participant à 34. L'idée des vidéos en ligne est pour le moment écartée de par le temps et le matériel qu'il faudrait maîtriser pour réaliser des vidéos attractives. Les thèmes évoqués pour des futures micro-écoles sont les suivants :

- Easyspin
- ProDel
- RPE in situ (couplée à l'électrochimie, irradiation,...).

Le bilan et les retours des participants de la première micro-école sur les techniques de cryogénie (CR également disponible en ligne) sont positifs et incitent les organisateurs à proposer de nouvelles formations. Il faut souligner que l'IR Renard a participé à hauteur de 1000 euros pour couvrir

l'hébergement et les repas. Les frais pour les participants se sont finalement élevés à 100 euros hors transport.

#### 6. BILAN WORKSHOP « RPE ET CHIMIE ORGANIQUE »

SB dresse un bilan positif et propose de renouveler cet événement dans 2 ou 3 ans. Une vingtaine de participants géographiquement dispersés se sont réunis les 25 et 26 juin 2018 à Chimie ParisTech pour une initiation à la RPE des radicaux organiques puis à la détection RPE d'intermédiaires radicalaires. Lors d'une séance de travaux dirigés, encadrée notamment par F. Peyrot et H. Karoui, les participants se sont essayés à l'analyse et à la simulation des spectres de RPE de radicaux organiques et d'adduits de spin.

SB note que le déroulement du workshop est à revoir pour une prochaine édition en organisant une session buffet poster à midi plutôt que le soir. Il soulève qu'une meilleure communication entre la DCO (division de la chimie organique) et la DCP (division de la chimie physique) pour établir une publicité efficace autour de cet événement aurait permis de solliciter un plus grand nombre de participant.

#### 7. ACTIONS FUTURES DE L'ARPE

- CD propose un workshop sur « la détection des radicaux par spectroscopie RPE pour des applications en biologie et santé » sur un schéma proche de celui de 2018. L'organisation serait proposée à Isabelle Jouet et Fabienne Peyrot. CD se charge de leur demander.
- *Bourse de mobilité école EF-EPR en Tchéquie, novembre 2019*

CD propose de soutenir des doctorants et post-doctorants à l'aide de bourses de mobilité pour participer à l'école EF-EPR organisée en Tchéquie en novembre 2019. Après réflexion de l'ensemble des membres un montant de 1000 euros sera attribué pour financer 3 bourses. La priorité sera donnée aux dossiers des candidats non débutants. La date limite pour le dépôt des candidatures est fixée le 24/05/2019. Les dossiers seront à envoyer à la présidente CB, et à la secrétaire SC, et seront composés des documents suivants :

- CV + liste des travaux
- Lettre de motivation en rapport avec leur projet de formation
- Lettre de recommandation du directeur-riche de thèse pour les doctorants ou du superviseur pour les post-doctorants.

Ils seront ensuite diffusés à l'ensemble des membres du CA pour définir les lauréats.

- *Bourse de mobilité pour le congrès EF-EPR à Bratislava du 1-5 septembre 2019*

CD propose de soutenir financièrement des chercheurs, enseignants-chercheurs, post-doctorants et doctorants avec des bourses de transport pour participer à cette manifestation. Après sélection, les candidats devront rapidement prendre leur titre de transport et seront remboursés à hauteur d'un plafond de 350 euros sous présentation de la facture. L'ensemble des membres sont d'accord pour allouer 1000 euros à ce soutien. La date limite pour le dépôt des candidatures est fixée avant le 19/04/2019. Les dossiers sont à envoyer à la présidente CB, et à la secrétaire SC, et seront composés des documents suivants :

- CV + liste des travaux
- Lettre de motivation en rapport avec leur projet de formation
- Lettre de recommandation du directeur-riche pour les doctorants ou du superviseur pour les post-doctorants.

Ils seront ensuite diffusés à l'ensemble des membres du CA pour définir les lauréats.

#### 8. NEWSLETTER

La NewsLetter N° 5 est en cours de rédaction, elle devrait être diffusée d'ici fin décembre 2019. Elle fera apparaître un *edito* concernant le nouveau spectromètre RPE en onde pulsé bande Q au CEA de Grenoble, le résumé des bourses de mobilité pour 2019, et un article sur la dosimétrie écrit par F. Trompier. SC contacte ce dernier pour son éventuelle contribution. Un encart du technic'ARPE permettra de raviver les candidatures éventuelles pour l'organisation de micro-écoles techniques.

#### 9. ACTUALITE CHIMIQUE

En mars 2017, lors de la journée scientifique de l'ARPE, CD avait proposé une action de communication auprès de l'actualité chimique par le biais d'une édition spéciale. Pour rappel le nombre d'articles retenus est de 13. CD veillera à ce que les articles restent très pédagogiques, avec des encarts explicatifs, et beaucoup d'illustration en couleur. La date limite d'envoi est prévue le **20/12/2018** pour une relecture entre déposants (deux rapporteurs par manuscrits, un du domaine et l'autre plutôt éloigné), et pour une édition normalement prévue en avril 2019. Un auteur correspondant a été désigné par CD pour chaque article.

La séance est levée à 16h00,

Sylvie Choua

Secrétaire de l'ARPE